PRÉAMBULE



La DREAL et la Région Provence-Alpes Côte d'Azur, accompagnées par le bureau d'études ARTELIA, ont mis en place une méthode de travail qui a permis de faire émerger les enjeux environnementaux régionaux et de déterminer si les orientations politiques régionales répondent bien à ces enjeux.

La construction de la seconde partie du PER s'est déroulée en deux temps : tout d'abord, l'identification des enjeux environnementaux prioritaires de la région, puis l'analyse de leur bonne prise en compte dans les principaux schémas régionaux listés en annexe.

La plus-value de cette seconde partie est donc de fixer des priorités entre les sujets environnementaux traités chacun par un schéma spécifique et de détecter les enjeux qui seraient insuffisamment pris en compte dans les documents régionaux. Sa particularité est aussi, par rapport aux schémas plus techniques, de **rendre accessible au plus grand nombre** cette connaissance environnementale par un effort de synthèse et de vulgarisation.

MÉTHODOLOGIE

1. Identification et priorisation des enjeux environnementaux

La méthode utilisée pour l'identification des enjeux est conforme aux recommandations issues du guide national de Juillet 2010.

« Les enjeux sont identifiés par l'ensemble des acteurs et étayés par des données quantitatives et qualitatives issues du diagnostic ».

1.1. Phase technique d'identification des enjeux

Afin de problématiser les thèmes environnementaux du diagnostic et de faire ressortir les dynamiques d'évolution positives ou négatives à l'œuvre sur le territoire, une analyse Atouts-Faiblesses-Opportunités-Menaces (AFOM) a été réalisée pour chacune des thématiques environnementales et humaines du diagnostic.

Voici ci-dessous une illustration de la méthode AFOM utilisée sur le thème : «Ressource en eau et milieux aquatiques».

Forces Faiblesses

Une ressource en eau globalement abondante à l'échelle du

Grandes capacités de stockage, à travers la Durance et le Verdon, qui assurent 65% des besoins en eau potable, 80% des besoins pour l'agriculture et 90% des besoins pour l'industrie

Un équipement structurant exceptionnel à l'échelle régionale, qui permet d'importants transferts vers les zones déficitaires

Une ressource en eau inégalement répartie dans le temps et dans l'espace

Une pluviométrie inégalement répartie dans le temps et dans l'espace : PACA est une des régions les plus sèches de France Un système (stockage et transferts d'eau) qui a montré ses limites lors des grandes sécheresses de 2005-2007

Un équilibre entre les usages établis (irrigation, AEP, énergie) fragilisé par l'émergence de nouveaux usages (tourisme), de nouveaux enjeux (prévention contre les risques inondations) et la prise en compte accrue des besoins des milieux aquatiques : les tensions sont perceptibles plus particulièrement sur le littoral et en montagne

Opportunités Menaces

Une interdépendance entre les territoires, qui impose une réflexion commune, aujourd'hui cristallisée par le SOURSE et la création prochaine de l'AGORA, assemblée régionale pour une gouvernance opérationnelle de la ressource en eau et des aquifères

Un équipement régional (infrastructures de stockage et de transfert) qui dispose encore d'importantes marges de manœuvre, en termes d'économies notamment

Un potentiel majeur d'économie, notamment sur l'irrigation gravitaire, reconnu par tous les acteurs

Une croissance démographique et une attractivité soutenues qui pourraient renforcer les pressions sur la ressource : problématique en période d'étiages sévères ou de sécheresse, multiplication des captages pouvant conduire à une dégradation des nappes, etc.

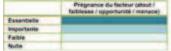
Une artificialisation encore rapide des territoires qui complique la protection de la ressource et fragilise les systèmes historiques de gestion de l'eau, agricole notamment

La colonisation de l'espace naturel par l'urbanisation et l'intensification de l'agriculture rendent plus vulnérables les ressources de surface ou peu profondes

Des **analyses AFOM croisées** entre les thématiques environnementales et humaines ont ensuite permis de classifier l'impact positif, négatif ou neutre des activités humaines sur les thématiques environnementales. La **dynamique d'évolution** de ces impacts ont aussi été pris en compte.

Ci-dessous un exemple de ces AFOM croisées toujours sur la thématique «Ressource en eau et milieux aquatiques» :

	Atout	Faiblesse	Opportunité	Menace	Σ.	
TRANSPORT, DEPLACEMENTS	Présence d'un axe fluvial majeur, le Rhône	Pollution de la ressource en eau	Développement du transport maritime et fluvial	7-5		
URBANISME		- Des pollutions diffuses lièes aux activités humaines difficilement maîtrisées (nitrates, HAP, PCB, etc.)	Prise en compte des enjeux de la ressource en eau dans les réflexions d'urbanisme (cf. Charte Régionale de l'Eau)	- Une croissance démographique et une attractivité soutenues qui pourraient renforcer les pressions sur la ressource - Artificialisation encore rapide des territoires qui complique la protection de la ressource et fragilise les systèmes historiques de gestion de l'eau		
CONSTRUCTION CONSTRUCTION CONSTRUCTION CONSTRUCTION DEVELOPPEMENT INDUSTRIEL Des progrès en matière de qualité liés notamment aux efforts réalisés dans le domaine de la conformité des stations d'épuration			Développement de système de recyclage des eaux, systèmes économes, etc.		•	
		Activités industrielles polluantes	Prescriptions et actions de réduction des polluants dans l'eau	Une diminution potentielle de la production hydroélectrique liée à la diminution de la ressource en eau, augmentant la dépendance énergétique de la Région	•	
ECONOMIE VERTE						
- Rôle de l'irrigation gravitaire dans la recharge des nappes - Amélioration des techniques liées à l'irrigation (modernisation des réseaux, etc.)		- Fragilité des structures de gestion de l'hydraulique agricole, à l'origine de nombreuses aménités - Pollutions diffuses - Dépendance de l'agriculture à l'irrigation	- Un potentiel majeur d'économies, notamment sur l'irrigation gravitaire, reconnu par tous les acteurs - Possibilité de réduction de la pollution liée aux pesticides et à l'amélioration des pratiques agricoles	- Intensification de l'agriculture rend les ressources plus vulnérables - Des pollutions diffuses liées aux activités humaines difficilement maltrisées (nitrates, HAP, PCB, etc.)	•	



Intensité de cette pression	Classification de la pression de l'activité humaine sur la thématique environnementale aujourd'hui								
	Pression positive pour la thématique environnementale	Neutre	Pression negative your la thematique environmentale						
importante									
Moyenne	•								
Faible									

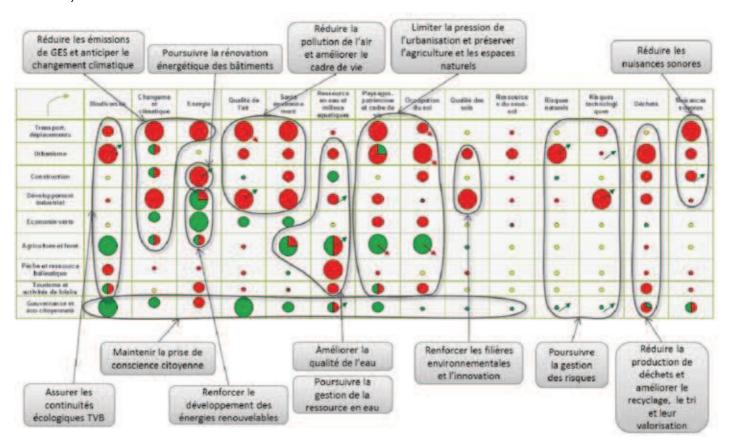


Légendes du tableau

La synthèse de cette classification est présentée dans le tableau ci-dessous :

		Thématiques environnementales								_					
		500197979	directors	3.00	712.	*****	mes mes spatoas	F	2.0	20 W CW	100 80 A-	Haran Haran	His curs technology gues	decrete	Austress 101041
	Intersport deplements	•			0.		•		•				•	0	
	Urbansine	8	•	•	•	•	•		0.			0	0,7		
	Construction	0	•	0		•		0	•				0	•	
Activit humain	és 🖼			•	0		•	•			•		8	•	•
	* 1959		•		•	•		•	•						
	162		•	•		•	0				0	٥	0		0
	Note of resource failed out	•	•	•					0		0	0	۰	.00	(10)
	ectivities de louine	•	0	•				•	•	0	0	0		•	•
	Course and at according to the		•	•		•	•	•		•	•	6,7	0,7	•	•

L'analyse et le regroupement de l'ensemble des pressions et dynamiques des activités humaines sur les thématiques environnementales ont permis d'identifier les **premiers enjeux environnementaux pressentis**. Les pressions d'intensité moyennes à importantes, qui engagent ou compromettent ainsi fortement l'avenir du territoire, sont considérés comme des enjeux.

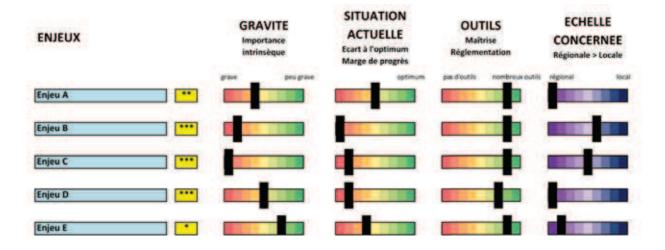


1.2. Priorisation des enjeux du PER

Ces enjeux ont été présentés aux référents thématiques du Profil Environnemental Régional et soumis à **concertation avec les acteurs régionaux** lors de la Journée de priorisation des enjeux environnementaux du 24 juin 2014.

De manière générale, un consensus sur les enjeux présentés a émané de la part des acteurs.

Dans un objectif de priorisation de ces enjeux, ils ont été évalués en ateliers selon quatre critères, afin d'en déterminer l'importance relative : la gravité intrinsèque de l'enjeu, la marge de progrès par rapport à la situation optimale, les outils disponibles pour améliorer la situation, ainsi que l'échelle géographique :



Cette analyse a été confortée par les résultats de l'enquête en ligne de la DREAL ainsi que par le retour des évaluations en ligne proposées en préalable aux ateliers.

Au terme des ateliers de concertation, les enjeux environnementaux de la région ont été structurés selon trois ensembles :

- 3 « enjeux prioritaires » ont été identifiés (après regroupement de certains enjeux initialement distingués) : il s'agit des trois volets d'une importance majeure sur la région où la situation est jugée non satisfaisante, soit en termes de respect des objectifs nationaux ou européens, soit en termes d'efficacité des outils propres à améliorer la situation ;
- 2 autres « enjeux majeurs » : ils sont d'importance majeure pour la région, mais la situation est jugée plus satisfaisante et les outils existants sont suffisants mais doivent être maintenus ;
- 5 enjeux transversaux qui croisent les 5 précédents.

2. Analyse des orientations stratégiques, une première étape vers l'action

Il a été choisi d'analyser les orientations stratégiques issues de 16 documents et schémas régionaux (listés dans le glossaire page 254) ayant une incidence sur l'environnement afin de s'assurer que les politiques régionales en place répondent de manière suffisante et cohérente aux enjeux environnementaux retenus par le Profil Environnemental Régional et de détecter les éventuelles lacunes entre les orientations des différents schémas.

Il faut donc rappeler que l'objectif n'était pas ici de créer de nouveaux engagements ou orientations mais bien d'avoir un regard critique sur l'ensemble des orientations portées par les différents schémas régionaux.

« Les Profils environnementaux n'ont pas pour objet de définir des obligations, des programmes, ni même des engagements contractuels. Ils ont vocation à servir de référence pour améliorer la prise en compte de l'environnement dans les autres plans, programmes et politiques sectoriels, dans une perspective de développement durable » (guide national de juillet 2010).

Il ressort de cette analyse que les schémas étudiés, sous certaines réserves détaillées dans le document, sont globalement cohérents et suffisants pour répondre aux enjeux environnementaux prioritaires. Les incohérences et la mauvaise prise en compte des enjeux environnementaux peuvent apparaître plutôt au stade de la mise en œuvre des orientations dans les documents d'aménagement et projets concrets du fait d'un défaut d'anticipation des impacts environnementaux, de tensions politiques et économiques et des pressions diverses et calendriers resserrés...